

COMMISSAIRE DE JUSTICE ET IA LE PROGRAMME

↙ Comment devenir un *tiers
de confiance augmenté*



7 heures de formation continue



De 9h00 à 17h30

Le **18 septembre**
2026 à **Paris 9^e**

Auditorium de la CNCJ
**110 places en présentiel +
distanciel**

Inscription sur uncj.fr

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail). Les ressources et contenus de la formation sont régulièrement mis à jour.

La date du programme correspond également à la date de la dernière mise à jour de la formation.

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'enquête UNCJ 2026 révèle que **87,3 % des commissaires de justice utilisent déjà l'IA**, mais que **73,1 % le font sans cadre ni méthode**, s'exposant à des risques déontologiques et des failles de confidentialité qu'ils ne voient pas venir. Cette journée est la réponse de l'UNCJ : transformer un usage instinctif en maîtrise professionnelle, en une seule journée.

Une journée unique pour être capable de...

- ✓ **Comprendre & choisir** : situer les IA génératives et agents IA, distinguer leurs forces et limites, choisir l'outil adapté à chaque tâche en tenant compte de la confidentialité des données.
- ✓ **Prendre en main & organiser** : créer un espace de travail IA structuré (projets, connecteurs, anonymisation), choisir le niveau de sécurité adapté aux données de l'étude.
- ✓ **Appliquer aux cas métier** : utiliser l'IA pour rédiger et reformuler des constats, analyser des photos pour les inventaires, traiter les courriers, les relances et les mises en demeure.
- ✓ **Vérifier & superviser** : appliquer la méthode de détection d'hallucination en 3 étapes, ne jamais valider une sortie IA sans contrôle humain sur les actes de la profession.
- ✓ **Identifier les bons outils** : évaluer les solutions spécialisées disponibles pour la profession (constat, gestion d'étude, inventaires) selon leurs niveaux de sécurité, d'ergonomie et de coût.
- ✓ **Cadrer & déontologiser** : définir les règles d'usage dans l'étude : actes interdits à l'IA, processus de supervision, politique de données, information des clients et formaliser une charte.
- ✓ **Se projeter stratégiquement** : comprendre les nouveaux territoires du tiers de confiance numérique : certification de contenus IA, conservation de preuves numériques, horodatage certifié.

INFORMATIONS CLÉS

- **Public visé** : commissaires de justice, clerks et collaborateurs d'études
- **Prérequis** : aucun prérequis technique.
- **Délai d'accès** : inscriptions ouvertes jusqu'au 16/09/2026. L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a procédé à la signature électronique de la convention.
- **Modalité de suivi** : présentiel à Paris ou à distance (visioconférence). Feuilles d'émargement signées par demi-journée. Attestation de fin de formation délivrée à l'issue de la journée.
- **Matériel requis** : un ordinateur portable et un accès à un outil d'IA générative (ChatGPT, Claude ou équivalent).

MÉTHODES ET MODALITÉS

Méthodes pédagogiques magistrale, Démonstrative et active

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont assurés grâce à l'utilisation de l'outil Google Form. Cet outil permet d'assurer l'interactivité et l'évaluation du suivi des apprenants au cours de la formation.

- Apports théoriques illustrés
- Démonstrations en direct (3 créneaux partenaires)
- Ateliers pratiques en binôme commissaire + clerk
- Mise en situation sur cas réels anonymisés
- Pratique guidée avec kit activé
- Auto-évaluation

Modalités d'évaluation des acquis

Positionnement initial : auto-évaluation des connaissances et usages IA en début de journée (questionnaire en ligne)

Évaluation des acquis : exercice pratique de mise en situation sur cas réel anonymisé (Atelier 3 — recouvrement augmenté) évalué par le formateur et quiz d'évaluation.

Attestation : une fois la participation de l'apprenant reçue et les 70 % de bonnes réponses atteints, l'apprenant reçoit son attestation de formation.

INTERVENANTS ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs et partenaires



Alexis Deborde :
Juriste, entrepreneur et
formateur à Paris-II
Panthéon-Assas et à
l'EFB



Mathieu Bouillon :
Entrepreneur et
consultant, spécialiste
Legal Tech



Patrice Gras :
Commissaire de
justice et président
de l'UNCJ

Autres référents

- **Référent pédagogique :** Thibault Oudotte — thibault@side-quest.io
- **Référent handicap :** Frédéric Combette — formation@uncj.fr. Pour toute situation de handicap ou besoin d'adaptation pédagogique, contactez le référent PSH dès l'inscription. Pour en savoir plus, [cliquez sur ce lien pour consulter notre guide](#).

RESSOURCES ET ATELIERS

Kit remis à chaque participant

Prompts	Des prompts testés : constats, signification, recouvrement, transversaux, inventaire photos, gestion administrative.
Templates	Des templates : projet IA « Mon étude », constat structuré, PV de signification, suivi des délais, analyse dossier débiteur, reporting créancier.
Pilotage	Charte d'usage IA, tableau comparatif niveaux de sécurité, checklist anti-hallucination, fiche devoir d'information client, grille diagnostic tâches IA.
Ressources	Guide pratique PDF, annuaire comparatif outils avec tarifs UNCJ, replay vidéo accessible 12 mois, groupe de discussion participants.

3 créneaux de démonstration

A • 11h25 Solutions IA spécialisées

Rédaction de constat — de la dictée terrain au PV finalisé

B • 15h00 Module IA logiciel métier

IA intégrée à la gestion d'étude — roadmap et démo live

C • 16h20 Outils spécialisés

Inventaires judiciaires assistés + automatisation administrative

3 ateliers pratiques en deuxième partie de journée

Ateliers pratiques en binôme commissaire + clerc :

- mise en situation sur cas réel anonymisé
- démonstration
- pratique guidée
- kit activé

PROGRAMME

MATINÉE 09H00 - 12H45

09h00 – Ouverture (30 min)

Résultats de l'enquête UNCJ 2026 & positionnement stratégique

→ Comprendre où en est la profession et pourquoi l'IA change dès maintenant le métier de tiers de confiance.

09h30 – Session 1 (55 min)

Panorama des IA génératives et agents IA : comprendre, comparer, choisir

→ Distinguer les familles d'outils, comprendre leurs limites, choisir selon le type de tâche et les contraintes de confidentialité.

■ 10h25 – Pause café

10h40 – Session 2 (45 min)

L'IA au quotidien : prise en main, souveraineté des données et gestion administrative

→ Maîtriser les fondamentaux (projets, connecteurs, anonymisation), choisir le bon niveau de sécurité selon les données traitées.

11h25 – Démo A (25 min)

Solution IA spécialisée — Rédaction de constat assistée

→ De la dictée terrain au PV finalisé avec un outil entraîné sur les pratiques de la profession.

11h50 – Atelier 1 (50 min)

Rédiger un constat en 15 minutes et inventorier par l'image

→ Produire un constat complet à partir d'une dictée et de photos ; générer une liste d'inventaire mobilier assistée par analyse photographique.

■ 12h45 – Pause déjeuner (01h20)

→ Avec kit de ressources remis à table

PROGRAMME

APRÈS-MIDI 14H10 - 17H30

14h10 – Cas pratique 1 (55 min)

Votre premier projet IA pour l'étude + détection d'hallucination

→ Créer son espace de travail IA, tester sur des cas réels, apprendre à vérifier les sorties en 3 étapes.

15h00 – Démo B (20 min)

Module IA intégré au logiciel de gestion d'étude

→ Ce que les éditeurs déploient déjà et ce qui arrive pour anticiper sans subir.

■ 15h20 – Pause café

15h35 – Atelier 2 (45 min)

Sécuriser la signification : formalisme assisté et posture d'officier public

→ Vérifier un acte avant signification, rédiger le PV, utiliser l'IA uniquement pour le formalisme, traiter la question du devoir d'information client.

16h20 – Démo C (20 min)

L'IA appliquée au recouvrement de créances — démonstration d'outils

→ Automatisation des tâches chronophages : inventaires, ouverture de dossiers, relances.

16h40 – Atelier 3 (45 min)

Recouvrement augmenté : du dossier à la relance en quelques minutes

→ Analyser un portefeuille, personnaliser des mises en demeure, répondre à un mail débiteur, paramétrer un projet IA « Recouvrement ».

■ 17h25 – Clôture (5 min)

Feuille de route personnelle + annonce du groupe de travail IA UNCJ

→ Repartir avec 3 usages à déployer dès la semaine suivante

INFORMATIONS PRATIQUES :

80 places (50 présentiel / 60 distanciel). Une fois inscrit, vous recevrez dans les meilleurs délais :

- votre facture et le programme de formation
- un email de confirmation et de convocation
- une convention de formation pour signature
- votre formulaire FIF PL complété

Horaires : de 9h00 à 17h30 (7 heures de formation continue)

Financement : FIF-PL possible

Tarifs*	Distanciel	Présentiel
Prix adhérents UNCJ	280 € HT	350 € HT
Prix non-adhérents	350 € HT	430 € HT

**Hors offre promotionnelle*

Je m'inscris

Le **18 septembre**
2026 à **Paris**

Auditorium de la CNCJ
44 rue de Douai, 75009 PARIS



Nos partenaires :

